

PREMIÈRE PARTIE

LA MORT ET L'IMMORTALITÉ

DE LA MORT

Origine de l'idée et du mot «mort».

C'est de la bouche de Dieu même qu'est sorti pour la première fois le mot «mort», car c'est Lui qui a dit aux premiers hommes : «Au moment que vous en mangerez, vous mourrez très certainement». (Gen 2,17)

Première apparition de la mort sur la terre.

La durée du temps qu'Adam et Eve passèrent au paradis est inconnue. L'esprit du mal n'a pas tardé à les en faire chasser. Tous les théologiens s'accordent à dire que le premier homme était un être parfait, pareil aux anges et fait à l'image de Dieu même, un être initié aux révélations divines et à toutes sortes de connaissances, un être supérieurement moral, exempt de péché. La décadence morale de l'homme moderne n'est qu'une suite du péché des premiers hommes.

Nous pouvons nous faire une idée de leur haute perfection morale par le seul fait que le Seigneur ne leur avait donné aucune loi, comme à nous, mais seulement le plus facile de tous les commandements.

Il est à croire que l'âme humaine possédait déjà en elle tous les principes de la morale. Et il ne saurait en être autrement, car si l'homme a été nommé roi de l'univers, c'est qu'il est lui-même le couronnement de la création divine. Le corps n'était pas un fardeau pour l'esprit et le premier homme n'implorait pas, ainsi que l'avait fait le vase d'élection du saint Esprit : «Qui me délivrera de ce corps de mort ?» Mais la décadence morale, sur laquelle gémit l'Apôtre, est une suite du péché d'Adam. La chute du premier homme l'a entraîné à la mort de l'âme et du corps. Ainsi la mort est devenue la propriété de nos premiers pères, et par conséquent de toute l'humanité. Quel est celui qui ne connaît pas le mot mort ? Il est connu de l'homme civilisé aussi bien que du sauvage. L'humanité entière connaît ces deux vérités : la première – c'est que nous mourrons; la seconde c'est que nul ne sait quand la mort viendra le surprendre.

Définition de la mort.

De même que nous ne pouvons concevoir comment se fait l'union du corps et de l'âme dans le sein de la mère, de même il est difficile pour notre esprit de pénétrer le mystère de la séparation de ces deux substances dans la mort.

Dieu nous ordonne d'être prêts à la mort à toute heure. Etant une punition du péché, un châtement, la mort effraye également le juste et le pécheur. Les procédés de la mort sont les mêmes pour les bons comme pour les méchants. Le saint Esprit, tout en ordonnant d'être toujours prêt à la mort, nous révèle en même temps les circonstances qui accompagnent la mort du juste, ainsi que celle du pécheur. La mort de celui-là est belle; la mort de celui-ci est terrible. Ces vérités ont été révélées à quelques-uns des saints pour servir à notre édification.

L'Eglise orthodoxe nous enseigne que la mort est «la séparation de l'âme et du corps»; cette séparation accomplie, le corps est porté en terre et s'y corrompt. Ainsi

la dernière destinée de l'homme sur la terre est la mort, dont les saintes Ecritures témoignent en ces termes : «Et la poussière rentrera en terre d'où elle avait été tirée, et l'esprit retournera à Dieu, qui l'avait donné». (Ec 12,7)

Généralité de la loi de mort.

La loi de mort est générale pour toute l'humanité. La mort est inévitable pour tout homme et la Parole de Dieu témoigne de la généralité de la loi de mort en ces termes : «Quel est l'homme qui pourra vivre sans voir la mort.» (Ps 88,47) : il est arrêté que les hommes meurent une fois. (Héb 9,27); car tous meurent en Adam (I Cor 15,22).

La mort enlève l'homme lorsqu'il est arrivé au terme prédestiné par le jugement de Dieu pour l'accomplissement de la tâche qui lui est imposée. Ce terme accordé à l'homme contient, par la prévision divine, tout ce qui est utile à l'homme, – donc, la mort est utile à l'homme. Et nous avons reçu le commandement de rendre grâce à la Providence divine et nous nous écrions : «Gloire à toi, Seigneur, qui as tout arrangé pour notre bien, que ton nom soit béni aujourd'hui et dans tous les siècles !» Saint Antoine le Grand, en voulant pénétrer les profondeurs des desseins de la Providence, adressa un jour à Dieu la prière suivante : «Seigneur ! pourquoi les uns meurent-ils jeunes, tandis que d'autres atteignent à la plus profonde vieillesse »? Et Dieu lui répondit : «Antoine, ne t'occupe que de toi ! quant à cela, c'est le jugement de Dieu, qu'il ne te convient pas de connaître.»

Dieu a destiné l'âme à passer par trois états différents constituant sa vie éternelle : la vie dans le sein de la mère, la vie sur la terre et la vie d'outre-tombe. Qu'avons-nous donc à craindre puisque tout est en la volonté de Dieu et puisque nous appartenons au Seigneur ?

Nous ne nous sommes pas préparés à naître et nous n'avons aucun souvenir de notre premier état; préparons-nous donc à présent à notre seconde naissance, à la vie d'outre-tombe, qui durera éternellement.

Nous avons des indications sur la manière de nous y préparer et nous savons ce qui nous attend au-delà du tombeau. Voici ce que saint Jean Chrysostome écrit sur la mort : «La mort est terrible et effrayante pour tous ceux qui ne connaissent pas la bonté et la sagesse de Dieu, qui ne connaissent pas la vie future, qui regardent la mort comme la fin de l'existence; pour eux, certes, la mort est terrible et son nom seul est mortel. Tandis que nous, qui par la grâce de Dieu avons appris à connaître sa sagesse mystérieuse et qui envisageons la mort comme un voyage, nous ne devons pas trembler, mais nous réjouir sereinement, car nous quittons cette existence passagère et passons à une autre vie incomparablement meilleure, qui est infinie.»

La cause de la mort.

La parole de Dieu nous révèle que Dieu n'a point fait la mort (Sag 1,13), mais il a créé l'homme immortel. (Sag 2,23)

Si Eve n'avait pas formé de lien avec le démon, si elle n'avait pas succombé à la tentation et n'avait pas manqué à l'union avec Dieu, il n'y aurait pas de péché. La désobéissance fut la cause de la mort de l'âme. La rupture du lien de l'âme avec Dieu entraîna celle-ci à la mort. 930 ans après la mort de l'âme, le corps d'Adam succomba également.

La mort – un fait inévitable et contraire à la nature humaine.

L'Écriture sainte nous enseigne (Sag 1,13) que la mort est contraire à la nature de l'homme; par conséquent c'est la vie et l'amour de la vie éternelle qui lui sont naturels. Mais après la chute, après que l'homme eut tourné son cœur vers les choses défendues, l'amour de l'éternité a été remplacé dans son âme par l'amour du matériel et du temporel. L'âme a trahi sa nature. Elle se trouve en état de maladie et affectionne tout ce qui est contraire à sa nature. La mort, comme punition, est un bienfait pour l'homme, car elle fait cesser le mal. Notre Église nous enseigne qu'après la chute de l'homme, la mort devint une nécessité, un moyen d'empêcher la propagation du mal sur la terre. Si Adam après la chute fût resté immortel de corps, le mal aussi serait immortel et l'homme serait privé de tout espoir de salut. Pour empêcher le mal de devenir immortel par suite de l'immortalité de l'homme, Dieu après le péché défendit aussitôt à Adam de manger les fruits de l'arbre de vie. (Gen 3,22-23)

Et maintenant encore, malgré que le royaume de la mort a été détruit par la mort de notre Sauveur Jésus Christ et que ceux qui croient en Lui sont exemptés et délivrés du péché originel, la mort est indispensable pour la destruction complète du mal et la purification de la nature humaine, car le germe du péché se trouve dans sa conception au sein de la mère, par conséquent dans le lien même qui unit le corps à l'âme, aussi ce germe ne peut-il être exterminé que par la rupture de ce lien.

Aussi tous les efforts de purification de l'homme sur la terre et les plus grands actes de sainteté ne sauraient-ils exterminer le germe du mal et faire parvenir l'homme à un état où son corps ne serait plus un fardeau pour lui et où il ne gémirait plus avec l'apôtre Paul : «Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?» (Rom 7,24)

Bienfaisance de la mort.

Le concours de circonstances défavorables pour l'âme et le corps, de circonstances qui sont comme un poids pour l'âme, qui la plongent dans la tristesse et le doute et menacent parfois de lui faire manquer son salut et perdre le royaume des cieux, un tel concours de circonstances défavorables s'appelle – la tentation. Ainsi la tentation n'est nullement une joie, mais une peine. La vie devint bien pénible pour l'humanité depuis la chute de nos premiers pères et depuis que l'homme fut réduit à gagner son pain à la sueur de son front. Un labeur continu, les maladies du corps, les misères de l'âme, le doute, la tentation – voici ce qui remplit notre vie sur la terre. Ce ne sont que les saints qui se réjouissaient dans les souffrances; ainsi donc nul homme n'échappe à la tentation. Le saint et juste Job ne se demandait-il pas si la vie elle-même n'est pas une tentation ?

Il n'y a personne au monde qui ne soit pas las de la vie à la fin. L'homme a beau chérir la vie au commencement, combien de fois ne l'entendons-nous pas désirer la mort à son déclin ?

Tant que l'homme vit sur la terre, le doute et les tentations ne l'abandonnent pas. La mort seule le délivre de la tentation. Aussi la mort, mettant fin aux souffrances de l'homme, n'est-elle pas un bienfait dont nous devons rendre grâce à Dieu du fond de notre cœur ?

Toutes les tentations qui remplissent notre vie sont indispensables à notre salut. Que manquait-il au saint roi David ? et cependant n'a-t-il pas dit une grande vérité en prétendant que la vieillesse n'est que peine et maladie ? N'est-ce pas là la cause des fréquentes exclamations qu'il adresse à Dieu «Malheur à moi de ce que

mon pèlerinage continue», c'est-à-dire que la mort n'arrive pas. Notre Seigneur Jésus Christ a prévenu ses disciples les chrétiens en leur disant que la vie sur la terre serait pleine de souffrances. Donc, la mort de tout véritable chrétien met un terme à ses peines; aussi devons-nous attendre avec joie et humilité cette mort, déjà anéantie par la mort de notre Sauveur Jésus Christ, qui l'a changée pour les chrétiens en une assomption, en un tranquille sommeil temporaire. La mort s'est changée en un voyage de l'âme d'un endroit à un autre, du monde visible au monde invisible, spirituel et infiniment meilleur pour les véritables chrétiens. Aussi saint Jean Chrysostome s'écriait-il dans son extase, en regardant la mort comme le commencement de la félicité : «Mort, où est ton aiguillon ?»

La mort du Sauveur embrasse celle de chacun des croyants. Il nous a accordé par sa résurrection une vie de félicité éternelle. «Je suis la résurrection et la vie,» enseigne l'Homme-Dieu et nous croyons qu'en Lui les défunts sont vivants si toutefois ils n'étaient pas de l'ivraie, mais des membres de l'Eglise chrétienne.

Le trépas.

L'âme unie au corps par la volonté de Dieu se sépare de ce corps, avec lequel elle formait l'homme, par la même volonté divine.

A sa sortie du corps l'âme passe au royaume des êtres pareils à elle, au royaume spirituel des anges. L'âme, selon ses bonnes ou mauvaises œuvres, est réunie aux bons anges dans le paradis, ou aux anges déchus – en enfer. Cette vérité nous a été révélée par notre Sauveur Jésus Christ, qui dans sa parabole du riche et de Lazare, nous enseigne que les âmes, après s'être séparées du corps, entrent le jour même «aujourd'hui» au paradis ou en enfer. Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis» (Luc 23,43) a dit Jésus Christ au bon larron.

Ainsi, chaque âme, séparée de son corps, sera dans le paradis ou dans l'enfer. Quand ? Aujourd'hui, a dit le Seigneur. Qu'entendons-nous par le mot «aujourd'hui et comment concilier cette expression avec l'enseignement de l'Eglise par rapport aux épreuves et aux troisième, neuvième et quarantième jours après la mort ?

Sur la terre il y a des jours, des nuits et des années; au-delà du tombeau il n'y a que l'éternité lumineuse ou obscure. Pour que l'âme au-delà du tombeau puisse atteindre à l'état de lumière ou de ténèbres, il lui faut un certain espace de temps qui correspond à quarante jours sur la terre. Les différents états que l'âme doit traverser après sa séparation du corps correspondent à un certain nombre de jours sur la terre. Nous connaissons l'état de l'âme dans les trois premiers jours après la mort, nous savons ce qu'elle devient dans les six jours suivants et enfin dans les trente jours qui suivent ces derniers; aussi l'Eglise, de même que les parents et amis du défunt, emploient-ils pendant ce temps des moyens particuliers pour implorer la miséricorde de Dieu en sa faveur.

Donc le mot aujourd'hui signifie le temps après la mort, c'est-à-dire l'éternité. Les troisième, neuvième, quarantième jours ne sont que sur la terre, au-delà du tombeau la division du temps n'existe pas; là il n'y a d'autres jours que celui d'aujourd'hui. Le mystère de la mort est la porte par laquelle l'âme en se séparant du corps entre dans l'éternité.

Nous savons et nous voyons ce que devient le corps; quant à l'âme invisible nous ne pouvons le voir, mais nous le savons parfaitement par le témoignage de la sainte Eglise, qui est le pilier et la confirmation de la vérité, qui ne faillit jamais dans son enseignement et ne peut jamais faillir, car elle est instruite par le saint Esprit.

Les saints pères décrivent ainsi ce qui se passe au moment où l'âme se sépare du corps : «Des anges bons et méchants se présenteront devant l'âme. La vue de ces

derniers causera à l'âme un trouble infini, mais elle trouvera une consolation dans la vue et la protection des bons anges. Les bonnes actions de l'homme et une conscience pure sont en ce moment une grande ressource et une joie pour lui. L'obéissance, l'humilité, les bonnes œuvres et la patience servent de soutien à l'âme, laquelle monte vers le Seigneur dans une immense joie et en compagnie de bons anges; tandis que l'âme pleine de passions et de péchés est conduite par les démons en enfer, où elle souffrira éternellement.» (Saint Théodore le Studite)

Un jour deux anges apparurent à saint Macaire d'Alexandrie (contemporain de Macaire le Grand d'Egypte). L'un des anges lui dit : «L'âme, qu'elle appartienne à un pécheur ou à un juste, est saisie d'épouvante à la vue des terribles et méchants anges. Elle entend les pleurs et les sanglots de ceux qui l'entourent, mais ne peut prononcer une parole, ni donner un son de voix. Elle est troublée par la pensée du long chemin qu'elle va entreprendre, du nouveau genre de vie qu'elle va mener et de sa séparation avec le corps.» (Saint Macaire d'Alexandrie)

Le sermon de saint Cyrille d'Alexandrie sur le trépas ajoute aux récits de Théodore le Studite et de Macaire d'Alexandrie les faits suivants : «Quelle terreur et quelle épouvante l'âme n'éprouve-t-elle pas jusqu'à ce que le jugement définitif ne soit prononcé ! Les puissances divines font face aux esprits impurs et présentent les bonnes pensées, les bonnes paroles et les bonnes actions qui appartiennent à l'âme, tandis que celle-ci, pleine de terreur au milieu des anges et des démons, attend sa justification et sa délivrance, ou bien sa condamnation et sa perte.» (Saint Cyrille d'Alexandrie)

Le témoignage de Taxiote ajoute encore d'autres faits relativement au même sujet; il dit : «Les bons anges portaient un petit coffre, d'où ils tiraient mes bonnes œuvres pendant les épreuves et les mettaient en face de mes mauvaises actions.»

Saint Grégoire, disciple de saint Basile, interrogea dans une vision sainte Théodore sur les circonstances qui accompagnèrent sa mort et celle de ses disciples.

Comment puis-je t'exprimer, dit-elle, la souffrance physique et le sentiment d'oppression qu'éprouvent les mourants ? L'état de l'âme pendant sa séparation du corps est pareil à la sensation de quelqu'un qui tomberait tout nu dans les flammes et s'y sentirait réduire en cendres. Lorsque l'heure de ma mort arriva, les méchants esprits m'entourèrent de tous côtés. Les uns rugissaient comme des bêtes féroces, d'autres aboyaient comme des chiens, d'autres encore hurlaient à la manière des loups. Ils étaient en fureur, ils me menaçaient, se préparaient à se jeter sur moi et grinçaient des dents en me regardant. J'étais anéantie de terreur lorsque tout à coup je vis deux anges qui se tenaient à la droite de ma couche et leur vue me donna du courage.

«Alors les démons s'éloignèrent un peu de mon lit. L'un des anges demanda avec colère aux démons : «Pourquoi arrivez-vous toujours avant nous près du lit des agonisants pour effrayer et troubler toute âme qui se prépare à se séparer de son corps ? Mais vous n'avez pas lieu de vous réjouir ici : la grâce de Dieu est entrée dans cette âme et vous n'y avez aucune part.» Les démons se troublèrent et commencèrent à montrer mes mauvaises actions, commises en ma jeunesse, et ils criaient : «A qui sont donc ces péchés, n'a-t-elle pas fait telle et telle chose ?» Enfin parut la mort, terrible à voir. Elle ressemble à l'homme, mais n'a pas de chair et ne se compose que d'ossements humains. Elle apporta différents instruments de torture, des glaives, des flèches, des lances, des faucilles, des fourches, des haches, etc. Mon humble âme se prit à trembler de peur.

«Les saints anges dirent à la mort : «Fais vite ta besogne et délivre cette âme des liens corporels bien doucement, car elle n'a pas un grand fardeau de péchés». La mort s'approcha de moi, prit une petite hache et me trancha d'abord les jambes, puis

les bras; puis, à l'aide d'autres instruments, elle affaiblit tous mes membres et les sépara l'un de l'autre par les articulations. Je perdis mes bras et mes jambes, tout mon corps était mort et je ne pouvais plus bouger. Ensuite elle me coupa la tête et je ne pus plus la remuer, comme si elle eût cessé de m'appartenir. Après cela elle prépara une boisson dans un vase qu'elle approcha de mes lèvres et me fit boire de force. Cette liqueur était tellement amère que mon âme ne put la supporter : elle frémit et s'élança hors du corps en s'en arrachant de force. Les anges la reçurent dans leurs bras. Lorsque je me retournai, je vis mon corps qui gisait là inanimé, sans mouvement et sans vie, et je le contemplai comme quelqu'un qui regarderait un vêtement dont il vient de se débarrasser et je m'étonnai. Les anges me tenaient et les démons s'approchèrent de nous en montrant mes péchés. Les anges se mirent à chercher mes bonnes œuvres et, par la grâce du Seigneur, les trouvèrent. «Les anges rassemblaient mes bonnes œuvres, faites dans ma vie avec l'aide de Dieu, et s'apprêtaient à les mettre sur la balance en face de mes mauvaises actions, lorsqu'en ce moment parut notre saint père Basile, qui dit aux saints anges : «Cette âme m'a rendu de grands services dans ma vieillesse, j'ai prié Dieu pour elle et Dieu me l'a accordée.» En disant ces mots, il tira de son flanc un sac plein d'or et le donnant aux anges, il reprit : Lorsque vous passerez par les épreuves aériennes et que les malins esprits se mettront à tourmenter son âme, rachetez-la avec ceci. Je suis riche par la grâce de Dieu, j'ai amassé de grands trésors par mon travail et mes sueurs et je donne ce sac à l'âme qui m'a servi.» Lorsqu'il eut fini de parler, il s'en alla. «Les malins esprits furent confondus; ils se mirent à pousser des gémissements plaintifs et n'éloignèrent. Ensuite saint Basile reparut encore, portant des vases pleins d'huiles pures et précieuses. Il découvrit les vases l'un après l'autre et en versa le contenu sur moi; aussitôt je fus inondée de parfums spirituels et je me sentis changée et éclairée. Le saint dit aux anges : «Lorsque vous aurez accompli pour cette âme tout ce qui est nécessaire, vous l'amènerez dans l'habitation que le Seigneur a préparée pour moi». Après quoi le saint devint invisible. Les anges me prirent et nous nous dirigeâmes vers l'Orient».

Saint Jean de Damas écrit : «Dieu par sa miséricorde sauvera la création de ses mains, excepté les âmes qui sont ouvertement du nombre des réprouvés, qui ont abjuré la vraie foi, de sorte que le côté gauche de la balance l'emporte trop sur le côté droit.»

Les hommes éclairés par Dieu affirment qu'au dernier souffle de l'homme ses œuvres sont pesées sur la balance et 1) si le côté droit l'emporte sur le côté gauche, l'âme évidemment est reçue en paradis au milieu des anges; 2) si les deux côtés de la balance gardent l'équilibre, c'est naturellement la clémence de Dieu qui obtient la victoire; 3) si la balance penche du côté gauche, mais pas beaucoup, la miséricorde divine comble encore la lacune. Tels sont les trois jugements du Seigneur, le jugement juste, le jugement humain et le jugement miséricordieux; 4) lorsque les mauvaises actions font pencher la balance trop sensiblement à gauche, le jugement le plus juste prononce l'arrêt selon les péchés. (Lectures Chrétiennes, 1827, ch. 26, p. 333)

Telles sont les circonstances qui accompagnent la mort de l'homme. Le Sauveur, en parlant du trépas du juste et de celui du pécheur, a exprimé sous des traits généraux la même idée et a dit que la mort du pécheur est terrible, tandis que celle du juste est belle. «Insensé que tu es, on va te redemander ton âme cette nuit même (Luc 12,20) a-t-Il dit du premier, tandis que le second, selon Lui, sera emporté par les anges dans le sein d'Abraham. (Luc 16,22)

Par conséquent les circonstances qui accompagnent l'une et l'autre mort doivent être pareilles, au témoignage des saints pères.

C'est de nous-mêmes, avec l'aide de Dieu certainement, que dépend notre genre de mort; nous pouvons la rendre belle ou terrible, selon que nous aurons accompli le commandement de Jésus Christ : «Soyez prêts à toute heure à la mort, faites pénitence et croyez à l'Évangile».

Par conséquent un repentir continu et une foi vivante et active en notre Seigneur Jésus Christ nous procureront une mort douce et paisible.

Ce ne sont pas seulement les pauvres comme Lazare qui se rendent dignes d'une fin bienheureuse, mais aussi les riches, s'ils sont pauvres d'esprit et pleins d'humilité. Ce ne sont pas seulement les riches, comme cet opulent de l'Évangile, qui vont en enfer et meurent d'une mort terrible, mais aussi les pauvres, s'ils ne portent leur croix avec patience et grandeur d'âme. Ainsi préparez-vous à la mort à toute heure.

La terreur et l'angoisse qui précèdent la mort sont naturelles à l'homme, et tous les saints se préparaient à l'heure terrible par les larmes et leur fin fut majestueuse.

«Seigneur ! s'écrie saint Basile le Grand, pour tes esclaves quittant leur corps et venant à toi, la mort n'existe pas; ce n'est qu'un passage de ce qui est triste à ce qu'il y a de plus doux, près de toi on trouve la paix et la joie.» (Prières du soir)

Ainsi, mes frères et mes sœurs, soyez tranquilles, la mort n'est pas une fin absolue de l'existence. L'âme continue à vivre dans un monde où nous irons peut-être à cette heure même. Disons donc à celle ou à celui qui sont morts en notre Seigneur Jésus Christ, non pas adieu, mais au revoir, cher époux, chère épouse; au revoir, nos bons parents; au revoir, notre frère ou notre sœur bien-aimés, au revoir !

Le trépas du Juste.

Il résulte de la révélation angélique de saint Macaire d'Alexandrie que le trépas du juste est en tout contraire à celui du pécheur. L'âme du premier, après qu'elle a été séparée du corps, est reçue par les anges, qui la gardent et l'emportent dans les régions pleines de lumière et de félicité. Et ceci n'a rien que de fort naturel, car les âmes des justes se trouvent en compagnie des anges déjà sur la terre.

Voici ce que saint Ephraïm de Syrie écrit sur le trépas du juste : «Les justes et les ascètes se réjouissent au moment de la mort, ayant devant les yeux les actes de leur ascétisme, les veilles, les jeûnes, les prières, les pleurs; leurs âmes éprouvent une grande joie d'être appelées à sortir hors du corps et à rentrer dans son repos éternel.» (Psaumes 114,7)

Le trépas du pécheur.

«La mort des pécheurs est très funeste.» (Ps 33,21) Tel est le témoignage même de la parole de Dieu.

Pourquoi est-ce ainsi ? Songez bien à ce que c'est qu'un pécheur. C'est celui qui manque à la loi de Dieu et qui dédaigne ses commandements. De même que la vertu, se reflétant dans la conscience, y produit une joie céleste, de même le péché fait naître dans l'âme la peur de la responsabilité. La mort, le trépas de l'âme du pécheur est funeste, car au moment même de sa sortie du corps, elle est reçue par les esprits du mal, qu'elle a servis sur la terre et avec lesquels, ainsi qu'avec les autres pécheurs, elle devra dès ce moment s'unir pour l'éternité.

Voici les considérations de saint Macaire d'Alexandrie sur le trépas du pécheur :

«Lorsque l'âme du pécheur quitte le corps, un grand mystère se produit. Une armée de démons et de puissances ténébreuses entourent l'âme et l'emportent dans

leur domaine. Et nous ne devons pas nous en étonner. Si l'homme étant encore sur la terre leur a obéi et s'est fait leur esclave, il tombe d'autant plus en leur pouvoir lorsqu'il quitte ce monde».

La séparation de la vie, écrit saint Ephraïm de Syrie, attriste fort le pécheur qui voit devant lui sa vie insouciant avec ses fruits amers. Quel ne sera pas alors le repentir qui s'emparera du cœur de celui qui n'a pas songé à son salut ici-bas ! (Psaumes 136)

Le troisième jour et les épreuves. Signification du neuvième, du quarantième jour et du jour anniversaire de la mort.

Où l'âme se trouve-t-elle immédiatement après sa séparation du corps ? Que signifient les troisième, neuvième et quarantième jours ? Dans quel espace de temps l'âme passe-t-elle par les épreuves aériennes, et à quelle époque le jugement particulier a-t-il lieu ?

Saint Macaire d'Alexandrie nous communique les révélations angéliques qu'il a eues au sujet de la situation des âmes des défunts pendant les quarante jours qui suivent la mort.

Lorsque le mystère de la mort est accompli, l'âme, séparée de son corps, séjourne encore deux jours sur la terre et visite, en compagnie des anges, les lieux où elle avait coutume de faire le bien; elle rôde autour de la maison où elle s'est séparée de son corps et reste même quelquefois auprès du cercueil où repose son corps. Ensuite, à l'imitation du Sauveur, qui est ressuscité le troisième jour après la mort, toute âme doit monter au ciel pour adorer le Créateur de l'univers. Aussi l'Eglise a-t-elle coutume de prier ce jour-là pour les défunts.

On célèbre donc le troisième jour après la mort par un service funèbre en faveur du défunt. Ce jour a pour nos morts aussi bien que pour nous un rapport spirituel avec la résurrection de Celui qui nous a donné la vie, qui a posé les fondements de notre propre résurrection bienheureuse.

Le troisième jour on ensevelit le défunt. En portant en terre le corps qui nous est cher, tournons notre esprit et notre cœur vers le Vainqueur de la mort, qui nous a accordé à nous, et par conséquent aussi à notre cher défunt, le triomphe de la vie sur la mort, triomphe obtenu par la résurrection du Seigneur.

L'Eglise nous affirme solennellement, à nous, ses enfants, que Jésus Christ est ressuscité et a accordé la vie à ceux qui étaient au tombeau. Donc, à nos défunts aussi, souvenons-nous-en, la résurrection et la vie ne sont accordées que grâce à notre Sauveur Jésus Christ.

Ainsi le troisième jour le corps est enseveli, tandis que l'âme doit monter au ciel : «et la poudre retournera en terre, comme elle y avait été, et l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné.» (Ec 12,7)

L'espace infini qui sépare la terre et les cieux, ou qui est entre l'Eglise triomphante et l'Eglise combattante, cet espace dans la langue ordinaire, aussi bien que dans les saintes Ecritures et les écrits des saints pères, s'appelle l'air. Ainsi sous le mot air nous devons entendre ici, non la fine substance éthérée qui entoure la terre, mais simplement l'espace. Cet espace est rempli d'anges déçus, dont toute l'activité consiste à détourner l'homme de son salut en en faisant l'instrument de leur malice. Ils agissent sur l'activité intérieure et extérieure de notre âme de manière à la faire participer à leur chute. «Un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer» (Pi 5,8), a dit l'apôtre Pierre en parlant du démon. D'après le témoignage des vases d'élection du saint Esprit, l'espace aérien sert d'habitation aux esprits du mal et nous croyons à cette vérité.

Saint Jean, qui s'est rendu digne de voir les grands mystères divins dans l'Apocalypse, dit que les anges déchus furent chassés de leur habitation céleste (Apo 12,7-8). Où donc ont-ils trouvé refuge ? D'après le livre de Job, nous voyons clairement que leur habitation est dans les airs et l'apôtre Paul les appelle «les esprits de malice répandus dans l'air» (Eph 6,12) et leur chef «le prince de la puissance aérienne.» Dès le moment même qui suivit la chute des premiers hommes et dès qu'ils furent chassés du paradis, la garde de l'arbre de vie fut confiée à un chérubin; cependant un autre ange, ange déchu, se plaça à son tour sur le chemin du paradis pour empêcher l'homme d'y pénétrer. Les portes du ciel se fermèrent et le prince des ténèbres de ce siècle ne laissa plus entrer dans le paradis une seule âme séparée de son corps et les justes, à l'exception d'Elie et d'Enoch, descendaient en enfer de même que les pécheurs. Le premier qui traversa le passage infranchissable du paradis fut Jésus Christ, le Vainqueur de la mort, le Destructeur de l'enfer, et dès ce moment les portes du paradis se rouvrirent. Après le Seigneur, le bon larron et tous les justes de l'Ancien Testament, qu'il a fait sortir de l'enfer, passèrent ce chemin également sans entraves. Les saints font ce voyage facilement, et même si les esprits du mal tâchent de les arrêter, leurs vertus couvrent leurs péchés. Ces esprits auront d'autant plus le droit d'arrêter notre âme lorsque, après s'être séparée du corps, elle montera vers Dieu, que nous, ayant déjà été éclairés par les lumières de notre Sauveur Jésus Christ et ayant la liberté de choisir entre le bien et le mal, nous nous faisons cependant les esclaves et les exécuteurs de leurs abominables volontés. Certes ils présenteront à l'âme tous les droits de possession qu'ils ont sur celle qui a été l'exécutrice de leurs insinuations (par pensées, désirs, sentiment).

Les démons lui représentent sa vie pleine de péchés et l'âme reconnaît la justesse de leur témoignage. Les chrétiens dont la vie n'a pas été exempte de péchés, n'obtiennent pas immédiatement la félicité éternelle. Il est indispensable que ces défauts, ces chutes, ces péchés soient pesés et jugés à leur valeur. Si l'âme n'est pas arrivée à la parfaite connaissance d'elle-même sur la terre, elle doit nécessairement, comme être spirituellement moral, apprendre à se connaître au delà du tombeau, elle doit se rendre compte de ce qu'elle a acquis, quelle sphère d'activité elle s'est appropriée, quelle ont été sa nourriture et sa jouissance spirituelles. Ainsi l'âme doit se reconnaître et prononcer son jugement avant le jugement de Dieu – telle est la volonté de la justice divine. Dieu n'a pas voulu et ne veut pas la mort; c'est l'homme lui-même qui l'a voulue.

Sur la terre l'âme peut, à l'aide de la grâce divine, arriver à se reconnaître et, par un sincère repentir, obtenir de Dieu la rémission de ses péchés. Tandis que là, au-delà du tombeau, ce sont les anges déchus qui ont pour mission de révéler à l'âme son état de péché. Les démons, étant les maîtres du mal sur la terre, vont lui représenter maintenant toutes ses mauvaises actions, en lui rappelant les circonstances qui ont accompagné l'œuvre du mal. L'âme reconnaîtra alors ses torts et par cette reconnaissance préviendra le jugement de Dieu. Ainsi le jugement de Dieu n'est qu'une confirmation de celui que l'âme a déjà prononcé sur elle-même. Les péchés suivis du repentir ne comptent plus et il n'en est plus question, ni aux épreuves, ni au jugement.

Les bons anges de leur côté présentent aux épreuves les bonnes actions de l'âme.

Tout l'espace qui sépare la terre des cieux est divisé en vingt parties ou tribunaux et l'âme, en passant par là, y est accusée de ses péchés par les démons. Chacun des tribunaux ou chaque épreuve, comme les saints pères les appellent dans leurs écrits (tandis que les malins esprits y sont nommés péagers) correspond à un certain groupe de péchés. Les méchants esprits accusent l'âme, non-seulement des

péchés dont elle est coupable, mais encore de ceux qu'elle n'a jamais commis, d'après le témoignage de saint Jean Lestvitchnik.

Nous empruntons au récit de saint Théodore la description de l'ordre dans lequel les épreuves se suivent l'une après l'autre. Sur la route du ciel, se dirigeant vers l'Orient, l'âme rencontre la première épreuve, où les méchants esprits, après avoir arrêté l'âme, accompagnée de bons anges, lui présentent ses péchés par la parole (bavardages, conversations futiles, paroles obscènes, moquerie, raillerie des choses saintes, chansons, chants passionnés, rire, etc); la seconde épreuve est celle du mensonge (tout mensonge, parjure, emploi du nom de Dieu en vain, manque aux vœux faits à Dieu, recèlement de péchés devant le confesseur); la troisième épreuve celle de la calomnie (calomnie du prochain, médisance, humiliation d'autrui, injure, raillerie unie à l'oubli de ses propres défauts et péchés); la quatrième épreuve celle de la glotonnerie (gourmandise, ivrognerie, habitude de manger entre les repas et en cachette, oubli de la prière avant et après les repas, manque au carême, satiété, festoiments, enfin tous les genres de gourmandise); la cinquième épreuve est celle de la paresse (paresse relativement au service divin et à la prière particulière, négligence au travail, oisiveté); la sixième épreuve est celle du vol (toutes sortes de vols, clandestins ou ouverts), la septième épreuve est celle de l'avarice et de l'amour de l'argent; la huitième épreuve celle de l'usure; la neuvième celle de la tromperie (faux jugements, fausse mesure et autres tromperies); la dixième épreuve est celle de la jalousie; la onzième celle de l'orgueil (ambition, orgueil, trop grande opinion de soi, manque de respect envers les parents, le clergé, les supérieurs, désobéissance); la douzième épreuve celle de la colère; la treizième épreuve celle de la rancune; la quatorzième celle de l'homicide; la quinzième celle de la magie (sorcelleries, mélange de poisons, charme, évocation des démons); la seizième épreuve est celle de l'impureté (tout ce qui se rapporte à ce péché; pensées, désirs et actes impurs, amour charnel de personnes non unies par le mariage, rêveries aux choses impures, volupté, regards voluptueux, attouchements impurs); la dix-septième épreuve est celle de l'adultère (infidélité dans le mariage, chute de personnes consacrées à Dieu); la dix-huitième épreuve est celle du péché sodomite (passions contre nature, inceste); la dix-neuvième celle de l'hérésie (faux raisonnements sur la religion, abjuration de la foi orthodoxe, blasphème) et enfin la dernière, la vingtième épreuve, est celle de l'inclémence (cruauté). Le passage des épreuves a lieu le troisième jour après la mort.

Son Eminence l'évêque Macaire écrit : «L'enseignement de l'Eglise sur les épreuves étant continuellement et généralement répandu, surtout parmi les maîtres de la religion au IV^e siècle, ce fait témoigne incontestablement de ce que cet enseignement lui a été transmis par les maîtres des siècles antérieurs et a pour base la tradition apostolique.» (Théologie dogmatique orthodoxe, tome V)

Connaissant l'état des âmes après la mort, le passage des épreuves et la comparution devant Dieu, laquelle a lieu le troisième jour, l'Eglise et les parents, voulant prouver leur affection envers le défunt, prient le Seigneur de pardonner à l'âme ses péchés et de lui faciliter le passage des épreuves. La rémission des péchés constitue la résurrection de l'âme pour une vie de félicité éternelle. Ainsi donc, en prenant pour modèle notre Seigneur Jésus Christ ressuscité des morts le troisième jour, on fait des prières pour le défunt afin que lui aussi ressuscite le troisième jour pour une vie éternelle et glorieuse en compagnie du Sauveur. Après que l'âme a adoré le Seigneur elle est menée par les différentes habitations des saints pour contempler les beautés du paradis. Cette visitation des demeures célestes dure six jours. L'âme admire et glorifie Dieu, le Créateur de toutes choses. Dans cette contemplation elle oublie entièrement les chagrins qu'elle a eus en habitant le corps; mais cependant, si

elle est chargée de péchés, elle s'attriste et se reproche d'avoir passé sa vie dans l'insouciance et de ne pas avoir servi Dieu selon ses commandements.

La visitation du paradis achevée, le neuvième jour (après sa séparation du corps), l'âme monte de nouveau vers Dieu pour l'adorer. Aussi l'Eglise a-t-elle raison de faire le neuvième jour des prières pour les morts. Connaissant l'état de l'âme du défunt le neuvième jour après la mort, quand la seconde adoration a lieu, l'Eglise et les parents prient Dieu de placer l'âme du défunt au nombre des neuf chœurs d'anges.

Après la seconde adoration le Seigneur ordonne que l'enfer soit montré à l'âme. L'âme voit alors les souffrances des pécheurs, elle entend les pleurs, les gémissements et le grincement de dents. Pendant trente jours l'âme visite toutes les parties de l'enfer et tremble d'être condamnée à y séjourner éternellement. Enfin le quarantième jour après sa séparation du corps l'âme monte pour la troisième fois adorer le Créateur.

Et alors, le quarantième jour après la mort, le Juge éternel détermine l'habitation qui convient à l'âme selon ses œuvres et sa vie terrestre. Ainsi le jugement particulier de l'âme a lieu le quarantième jour après la mort et voilà pourquoi l'Eglise prie pour les morts ce jour-là.

Donc le quarantième jour après la mort est le jour décisif pour la destinée de l'âme dans sa vie future. C'est le jugement particulier du Christ déterminant l'état de l'âme seulement jusqu'au jour du jugement dernier, jugement général. Cet état de l'âme correspondant à sa vie sur la terre n'est donc pas sa situation définitive pour l'éternité et est sujette au changement. Notre Seigneur Jésus Christ, le quarantième jour après sa résurrection, a élevé la nature humaine, dont il a daigné faire sa Personnalité, à la gloire suprême en l'asseyant sur le trône de sa Divinité à la droite du Père; c'est donc d'après son divin exemple que le quarantième jour après leur mort les défunts entrent définitivement dans la situation qui convient à leur valeur morale.

A l'exemple du Seigneur, qui, après avoir terminé l'œuvre de notre salut par sa vie et sa mort, y mit le couronnement par son ascension, le quarantième jour après la mort, les âmes des défunts, ayant terminé le cours de leur existence terrestre, reçoivent le quarantième jour punition ou récompense selon leurs œuvres.

A l'exemple du Seigneur, qui, après son ascension, le quarantième jour, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied (Héb 10,12-13), de même, les âmes des défunts dont le sort a été fixé par le jugement particulier du Christ restent dans cet état (non sans possibilité de changement toutefois) jusqu'au jour du jugement général. (Sermon sur les prières pour les morts de l'arch. Théodore)

Ces parallèles entre les différentes situations du Sauveur et l'état des âmes des défunts sont reconnus par l'Ecriture sainte (Héb 9,27-28). Ainsi, vous qui pleurez un défunt chéri, élevez votre esprit et votre cœur vers le Maître de la vie le quarantième jour après sa résurrection, car il est entré au ciel même afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu (Héb 9,24). Son Père refusera-t-il d'exaucer sa prière en voyant son Fils bien-aimé qui s'est couvert pour nous des plaies du crucifix ?

Ainsi donc, mettons notre cœur et notre confiance dans l'amour du Sauveur, qui même dans sa gloire est constamment occupé de notre salut éternel, de ton salut à toi et de celui du défunt qui t'est cher; implore-Le donc pour lui, afin que par sa grâce Il guérisse les maux de l'âme trépassée, afin qu'Il supplée à ce qui lui manque, qu'Il lui pardonne ses péchés, la purifie et la place au nombre des bienheureux. Ta foi et tes prières, de concert avec les prières de l'Eglise, seront d'un puissant secours pour ton défunt lors du jugement du Christ, en attendant le jugement dernier.

Connaissant l'état de l'âme dans la vie d'outre-tombe à l'époque qui correspond au quarantième jour après la mort, jour où le jugement (quoique ce ne soit pas l'arrêt définitif) qui décide de la félicité ou des souffrances du défunt, est prononcé, l'Eglise et les parents se hâtent de nouveau de venir à son secours. On célèbre ce jour-là le service funèbre ou office des morts afin d'implorer Dieu en faveur du défunt.

Par conséquent nous voyons, d'après tout ce qui vient d'être dit, que l'âme après sa séparation du corps séjourne deux jours encore sur la terre et s'élève le troisième jour vers Dieu pour l'adorer; ensuite elle passe au paradis les six jours suivants et, enfin, les trente jours qui suivent elle est en enfer. Le quarantième jour elle apprend enfin quelle sera la situation qu'elle gardera jusqu'au jugement dernier c'est alors seulement que les âmes recevront l'arrêt définitif. Les jours anniversaires de la mort, la fête des saints et les jours de naissance des défunts restent toujours des dates mémorables pour les vrais chrétiens. Voulant montrer que la mort n'a pas rompu le lien et la relation spirituels entre les morts et les vivants, ceux-ci récitent les prières des morts et prient pour eux Celui en qui est notre salut et notre vie; ils implorent Celui qui a dit de Lui-même : «Je suis la vie» ! Prions et croyons fermement en sa promesse d'exaucer ceux qui prient : «Priez et il vous sera accordé, car je ne veux pas la mort du pécheur pour lequel j'ai souffert et versé mon sang, et auquel je donne à présent la vie éternelle croyez seulement !»